

## Bulletin de veille sanitaire — N°6-PC / Juillet 2011

### Maladies à déclaration obligatoire

### Surveillance de la rougeole dans le Poitou-Charentes

Marie-Eve Raguenaud, Cellule de l'InVS en Régions Limousin et Poitou-Charentes

#### | Editorial |

Depuis le 1er janvier 2008 jusqu'au 24 juin 2011, près de 20 000 cas de rougeole ont été déclarés en France.

Dès le mois d'octobre 2010, la circulation du virus s'est intensifiée à nouveau sur l'ensemble du territoire métropolitain, annonçant ainsi la troisième vague épidémique dont le pic a été atteint en mars 2011 (>3600 cas) (figure 1).

Les données montrent que les taux d'incidence en 2010 ont plus que triplé chez les moins de un an et ont augmenté de près de 5 fois chez les adultes de 20 ans et plus par rapport à 2009. Ceci est préoccupant car les complications sont plus fréquentes et sévères dans ces groupes d'âges. En 2010, 8 complications neurologiques (encéphalites/myélites) et 287 pneumopathies graves ont été rapportées en France. Deux cas sont décédés.

Une telle diffusion du virus en France est la conséquence d'un niveau insuffisant et hétérogène de la couverture vaccinale. Bien qu'une amélioration de la couverture vaccinale contre la rougeole à 24 mois ait été observée ces dernières années, elle restait insuffisante en 2007 (90%) et inférieure au niveau fixé par le plan national d'élimination de la rougeole en 2005 (95%).

Dans ce Bulletin de veille sanitaire (BVS), nous présentons les données régionales de la rougeole pour 2009 et 2010 issues de la Déclaration obligatoire.

Cette analyse s'adresse tout particulièrement à tous les médecins généralistes et spécialistes du Poitou-Charentes qui par leur rôle de déclarant des Maladies à déclaration obligatoire (MDO) transmettent les données individuelles à l'autorité sanitaire afin de mettre en place des actions préventives et/ou de gestion auprès des cas. De plus, ces données permettent la surveillance épidémiologique et ainsi, la détection de cas groupés, d'épidémie et l'évaluation de l'impact des mesures de contrôle / prévention.

#### A qui signaler et notifier?

Au Point focal de l'ARS Poitou-Charentes :

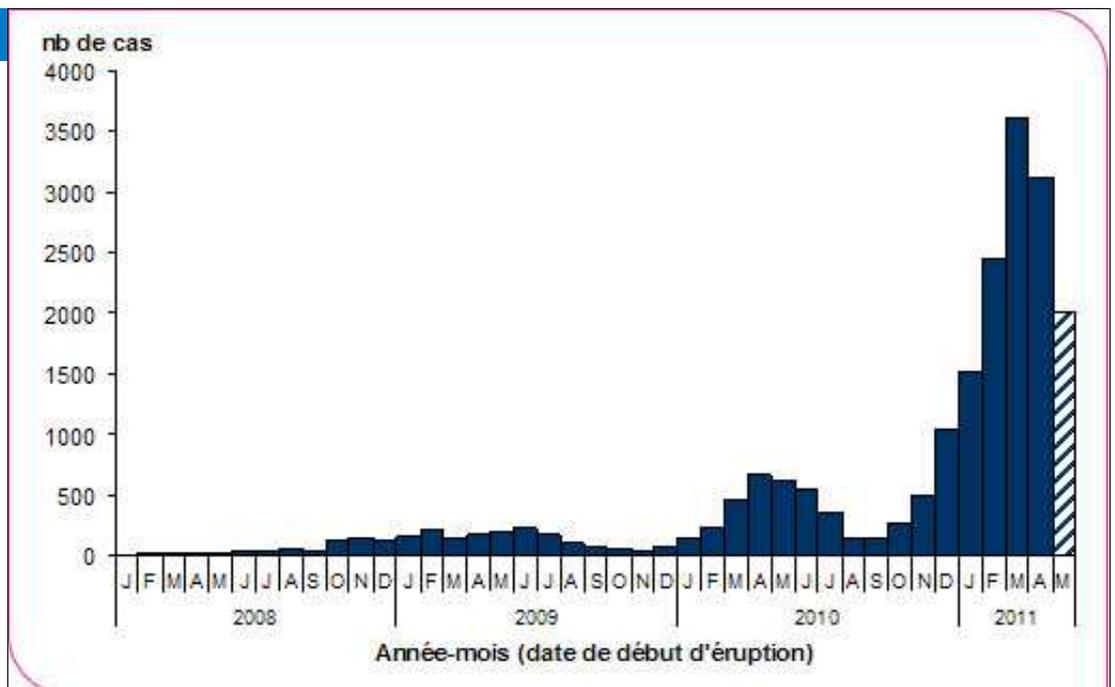
Tél : 05 49 42 30 30

Fax : 05 24 84 51 43

Courriel : [ars-pch-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars-pch-alerte@ars.sante.fr)

#### | Figure 1 |

Cas de rougeole par mois - Déclaration obligatoire, France, janvier 2008-avril 2011 (données provisoires pour mai 2011) (source de données InVS - <http://www.invs.sante.fr>)



### Définitions de cas

• **Cas clinique** : fièvre  $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$  associée à une éruption maculo-papuleuse et à au moins un des signes suivants : conjonctivite, coryza, toux, signe de Koplik.

• **Cas confirmé** :

- biologiquement : patient ayant présenté des signes cliniques et pour lequel un ou plusieurs critères de confirmation biologique étaient présents (détection d'IgM spécifiques\* dans la salive ou le sérum et/ou séroconversion ou élévation de quatre fois au moins du titre des IgG\* et/ou PCR positive et/ou culture positive)
- épidémiologiquement : cas clinique ayant été en contact avec un cas confirmé dans les 7 à 18 jours avant le début de l'éruption.

\* en l'absence de vaccination récente

En Charente, le taux de déclaration a doublé en 2010 (6 cas/100 000 hab.) comparé à 2009.

### | Tableau 1 |

Répartition et taux de déclaration des cas de rougeole survenus en 2009 et 2010 en Poitou-Charentes

		Charente	Charente-Maritime	Deux-Sèvres	Vienne	Total
Nombre de cas	2009	12	76	34	14	136
	2010	21	19	37	104	181
Taux d'incidence par 100 000 habitants*	2009	3,4	12,3	9,3	3,3	7,7
	2010	6,0	3,1	10,1	24,4	10,3

\* Populations 2009 (source Insee)

### Caractéristiques des cas déclarés 2009-2010

Le sex-ratio homme/femme était 0,9 en 2009 et 1,1 en 2010. En 2009, les taux d'incidence par groupe d'âge étaient les plus élevés pour les 0-4 ans, les 5-14 ans, et les 15-19 ans (tableau 2).

### Répartition temporelle et spatiale, janvier 2008 à mai 2011

Les données issues de la déclaration obligatoire de la rougeole révèlent 3 vagues épidémiques en Poitou-Charentes depuis fin 2008 (figure 1). La première vague a atteint un pic de déclarations en février 2009 et la deuxième un pic en mars 2010. Les données provisoires de 2011 montrent une augmentation continue des déclarations depuis janvier avec un pic en avril (figure 1). Les données provisoires de mai 2011 suggèrent l'amorce d'une décroissance de l'épidémie. A ce jour, 103 cas ont été déclarés en 2011.

### Nombre de cas déclarés en 2009 et 2010

En 2009, la Charente-Maritime a connu une augmentation importante du taux de déclaration de la rougeole (12 cas/100 000 hab.) (tableau 1). Dans la Vienne, le taux de déclaration de la rougeole était 8 fois plus importante en 2010 (24 cas/100 000 hab.) qu'en 2009.

Dans les Deux-Sèvres, la déclaration était élevée et stable en 2009 et en 2010.

### | Tableau 2 |

Cas de rougeole déclarés selon le groupe d'âge, Poitou-Charentes 2009-2010

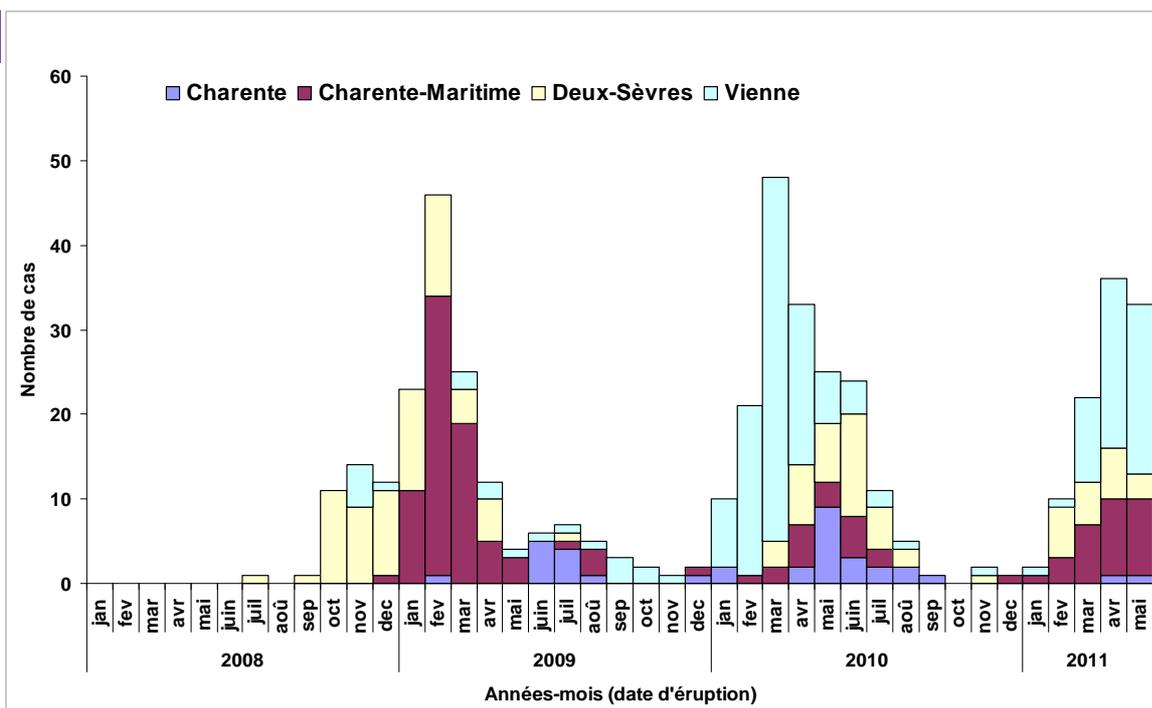
Groupe d'âge	2009		2010	
	Nb de cas	Taux de déclaration /100 000	Nb de cas	Taux de déclaration / 100 000
0-4 ans	28	27,8	29	30,2
5-14 ans	50	25,0	44	22,0
15-19 ans	32	31,8	18	17,9
20-29 ans	21	10,9	61	31,5
30-49 ans	5	1,1	29	6,4

En 2010 le taux de déclaration par groupe d'âge était le plus élevé chez les adultes de 20-29 ans et a augmenté de 6 fois chez les 30-49 ans.

Parmi les cas de rougeole survenus en 2009-2010, 92 cas ont été hospitalisés (soit 29,5 % des 312 des cas pour lesquels l'information était renseignée) (tableau 3). La proportion de cas hospitalisés était la plus élevée chez les adultes de plus de 20 ans.

### | Figure 1 |

Cas de rougeole par mois -déclaration obligatoire, Poitou-Charentes, 2008-2011 (données provisoires pour 2011)



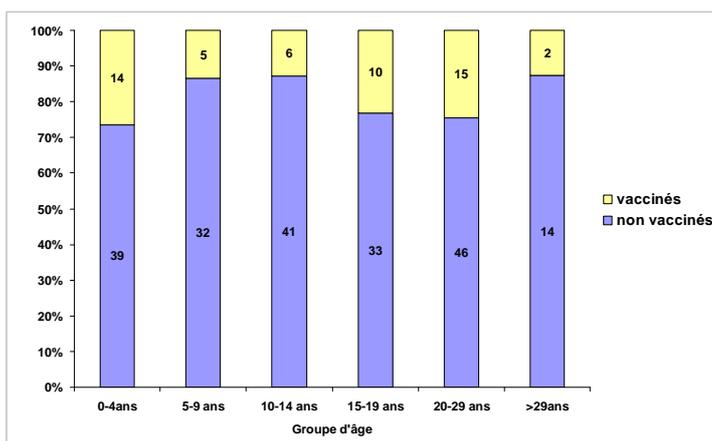
### | Tableau 3 |

Cas hospitalisés et complications par classe d'âge, Poitou-Charentes en 2009-2010, N=312

Classe d'âge	Cas hospitalisés (%)	Complications (% parmi les cas* hospitalisés)
0-4 ans	12 (21%)	7 (58%)
5-14 ans	9 (23%)	2 (25%)
10-14 ans	2 (4%)	2 (100%)
15-19 ans	8 (16%)	1 (14%)
20-29 ans	43 (53%)	19 (46%)
>29 ans	18 (53%)	9 (53%)
<b>Total</b>	<b>92 (29%)</b>	<b>40 (46%)</b>

\* données manquantes pour 5 cas hospitalisés

Parmi les cas hospitalisés avec complication, 31 étaient des compli-



### | Figure 2 |

Proportion de cas vaccinés par groupes d'âges en Poitou-Charentes en 2009-2010, N=257

cations pulmonaires (78 %).

### Statut vaccinal

Le statut vaccinal était renseigné pour 257 cas (soit 81 % des 317 cas déclarés en 2009-2010).

Parmi les cas de moins de 30 ans, 79 % (191/241) n'avaient pas été vaccinés.

La proportion des cas vaccinés variait de 74 % pour les 0-4 ans à 87 % pour les 10-14 ans (figure 2).

Parmi les cas vaccinés, 83 % avaient reçu une dose de vaccin.

En Poitou-Charentes, le nombre de cas de rougeole déclarés a connu trois fortes augmentations, en début 2009, début 2010, puis début 2011. Ces trois vagues épidémiques correspondent à la tendance observée en France métropolitaine, avec un pic en 2011 atteint 1 mois après le pic observé au niveau national.

En 2010, les départements de la Vienne et des Deux-Sèvres ont été particulièrement affectés avec les taux d'incidence de rougeole déclarée les plus élevés de la région.

Les données montrent une forte élévation du taux d'incidence de cas déclarés chez les adultes de plus de 20 ans en 2010 comparé à 2009. C'est aussi dans cette tranche d'âge que l'hospitalisation était la plus fréquente (53 %).

La proportion importante de cas hospitalisés est potentiellement liée à une meilleure déclaration des médecins hospitaliers.

Près de 80 % des cas de moins de 30 ans déclarés en 2009-2010 n'avaient pas été vaccinés contre la rougeole. Parmi ceux vaccinés, 83 % avaient reçu une dose de vaccin.

Le respect du calendrier est le seul moyen de stopper la diffusion actuelle du virus (cf. ci-dessous).

## Recommandations vaccinales contre la rougeole

- Tous les enfants, à l'âge de 24 mois, devraient avoir reçu deux doses du vaccin trivalent contre la rougeole, les oreillons et la rubéole.
- **La 1ère dose est recommandée à l'âge de 12 mois et la seconde entre 13 et 24 mois.**
- **Dans l'hypothèse où la seconde dose n'a pu être effectuée au cours de la 2ème année, elle peut être administrée plus tard.**
- **Les personnes nées depuis 1980 devraient avoir reçu au total deux doses de vaccin trivalent.**

*Recommandations particulières :* Il est recommandé d'avancer la 1ère dose de vaccin dès l'âge de 9 mois avec un vaccin trivalent pour les enfants gardés en collectivité.

*Recommandations autour d'un cas de rougeole (contacts proche d'un cas clinique ou confirmé biologiquement\*, et contacts d'un cas confirmé biologiquement dans les autres collectivités):* L'administration d'une dose de vaccin anti-rougeole dans les 72 heures qui suivent le contact avec un cas de rougeole est recommandé pour les enfants âgés de 6 à 11 mois (voir calendrier vaccinal du HCSP 2011 pour l'administration de la 2ème dose).

Pour les personnes âgées de plus de un an et nées depuis 1980 : mise à jour du calendrier vaccinal pour atteindre 2 doses du vaccin trivalent.

Pour les professionnels de santé ou personnels en charge de la petite enfance, sans antécédent de rougeole ou n'ayant pas reçu 2 doses de vaccin trivalent, quelle que soit leur date de naissance : une dose de vaccin trivalent.

\* Entourage familial, enfants et adultes de la même section en crèche ou au domicile quand le cas est gardé par une assistante maternelle.

Référence : Le calendrier des vaccinations et les recommandations vaccinales 2011 selon l'avis du Haut conseil de la santé publique. Bull Epidémiol Hebd 2011;10-11:103.